

## Fiche signalétique



# LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

Fiche du 4/24/2018, révision 1

## 1. Identification

Identificateur de produit SGH

Identification du mélange :

Dénomination commerciale : DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

Autres moyens d'identification

Code commercial : LZD442

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée :

Usages industriels et professionnels (SU3 - SU22)

Diluant pour vernis

Solvant

Identificateur du fournisseur initial

Fournisseur :

NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Via Monviso, 10 - 20010 BAREGGIO (MI) - Tel. +39 02 90304.1

Importateur:

Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.

7900 Henri-Bourassa Blvd. W.

Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4

Tel :+1-514-832-4010

Numéro de téléphone d'urgence pour le Canada: Canutec (613) 996-6666

Distributeur:

Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.

7900 Henri-Bourassa Blvd. W.

Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4

Tel :+1-514-832-4010

Numéro de téléphone d'urgence pour le Canada: Canutec (613) 996-6666

Personne chargée de la fiche signalétique :

msds@sivam.it

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Tel. +39 02 90304.1 (Lundi - Vendredi 8.00 - 15.00)

Centre antipoison - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +39 02 66101029 (24 h)

## 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux

⚠ Danger, Flam. Liq. 2, Liquide et vapeurs très inflammables.

⚠ Attention, Acute Tox. 4, Nocif par inhalation.

⚠ Attention, STOT SE 3, Peut irriter les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

## Fiche signalétique

### LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/en cas de malaise.  
P370+P378 En cas d'incendie, utiliser mousse avec résistance à l'alcool, poudres chimiques, CO<sub>2</sub>, eau atomisée. Ne jamais utiliser jet d'eau.  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales

Aucune

Autres dangers

Aucun

Ingrédient(s) ayant une toxicité aiguë inconnue

Aucune.

---

### 3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

Identification de la substance :

Code commercial : LZD442

Type de produit et utilisation :

>= 90% 4-methylpentan-2-one

REACH N° : 01-2119473980-30, Numéro Index : 606-004-00-4, CAS : 108-10-1, EC : 203-550-1



B.6/2 Flam. Liq. 2 H225



A.8/3 STOT SE 3 H335



A.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

Mélanges

N.A.

---

### 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

En cas de respiration irrégulière ou absente, pratiquer la respiration artificielle.

En cas d'inhalation, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Symptômes/effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucun

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche signalétique).

Traitement :

Aucun

---

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie, utiliser mousse avec résistance à l'alcool, poudres chimiques, CO<sub>2</sub>, eau atomisée. Ne jamais utiliser jet d'eau.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés :

Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux :

Aucun

Propriétés explosives : N.D. in volume

Propriétés comburantes : N.D.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non

## Fiche signalétique

### LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

endommagés.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
- Porter les dispositifs de protection individuelle.
  - Éliminer toute source d'ignition.
  - En cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols, porter des appareils respiratoires.
  - Fournir une ventilation adéquate.
  - Emmener les personnes en lieu sûr.
  - Utiliser une protection respiratoire adéquate.
  - Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
- Laver à l'eau abondante.

---

#### 7. Manutention et stockage

- Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
- Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
  - Dans les locaux habités ne pas utiliser sur de grandes surfaces.
  - Utiliser un système de ventilation localisé.
  - Ne pas utiliser de contenants vides avant de les avoir nettoyés.
  - Avant les opérations de transfert, s'assurer que les contenants ne contiennent pas de matériaux résiduels incompatibles.
  - Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
  - Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
  - Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités
- Conserver dans des locaux toujours bien aérés.
  - Conserver à distance de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.
  - Éviter l'accumulation de charge électrostatique.
  - Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
- Matières incompatibles :
- Aucune en particulier.
- Indication pour les locaux :
- Frais et bien aérés.
  - Installation électrique de secours.
- Température de stockage :
- Conserver à température ambiante.

---

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Paramètres de contrôle
- 4-methylpentan-2-one - CAS : 108-10-1
    - UE - TWA(8 h): 83 mg/m<sup>3</sup>, 20 ppm - STEL: 208 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm
    - ACGIH - TWA(8 h): 20 ppm - STEL: 75 ppm - Remarques: A3, BEI - URT irr, dizziness, headache
- Valeurs limites d'exposition DNEL
- 4-methylpentan-2-one - CAS : 108-10-1
    - Travailleur industriel: 83 03 - Travailleur professionnel: 83 03 - Consommateur: 14.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
    - Travailleur industriel: 208 03 - Travailleur professionnel: 208 03 - Consommateur: 115.2 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques
    - Travailleur industriel: 83 03 - Travailleur professionnel: 83 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux
    - Travailleur industriel: 208 03 - Travailleur professionnel: 208 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux
    - Travailleur industriel: 11.8 mg/kg - Travailleur professionnel: 11.8 mg/kg - Consommateur: 4.2 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
- Valeurs limites d'exposition PNEC
- 4-methylpentan-2-one - CAS : 108-10-1
    - Cible: Eau douce - valeur: 0.6 mg/l
    - Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.27 mg/kg
    - Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 27.5 mg/l
    - Cible: Terrain (agricole) - valeur: 1.3 mg/kg
- Contrôles d'ingénierie appropriés
- Aucun
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Protection des yeux :
- Lunettes avec protection latérale
- Protection de la peau :
- Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

## Fiche signalétique

### LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire :

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.  
Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :

Aucun

---

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et couleur :	liquide incolore
Odeur :	typique
Seuil d'odeur :	N.D.
pH:	N.A.
Point de fusion/congélation :	- 84 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	116 - 118 °C
Point éclair :	14 °C
Vitesse d'évaporation :	N.D.
Inflammation solides/gaz :	N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	7.5% - 1.4% Vol.
Pression de vapeur :	20.9 hP (20°C) (20 °C)
Densité des vapeurs:	> 1
Densité relative :	0.798 - 0.802
Hydrosolubilité:	14,1 gr/l
Solubilité dans l'huile :	partiel
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	1,9
Température d'auto-allumage :	448 - 460 °C
Température de décomposition :	N.D. °C
Viscosité :	N.D.

---

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).

Stabilité chimique

Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).

Risque de réactions dangereuses

Peut générer des gaz inflammables au contact de métaux élémentaires (alcalis et terres alcalines) de nitrures, de réducteurs forts.

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

Conditions à éviter

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques.

Matériaux incompatibles

Eviter le contact avec des matières comburantes : le produit pourrait s'enflammer.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

---

### 11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant la substance :

DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

a) toxicité aiguë

Le produit est classé: Acute Tox. 4 H332

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

f) cancérogénicité

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction

## Fiche signalétique

### LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

- Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique  
Le produit est classé: STOT SE 3 H335
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit
- j) danger par aspiration  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérigènes :  
Non.

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC :  
4-méthylpentan-2-one - Groupe 2B.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) OSHA :  
Non.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) NIOSH :  
Non.

---

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Pas de donnée disponible pour le produit

4-méthylpentan-2-one - CAS : 108-10-1

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia > 200 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 179 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OCSE 203

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues > 146 mg/l - Remarques: 7 days

Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 30 mg/l - Remarques: 21 days

Persistence et dégradation

4-méthylpentan-2-one - CAS : 108-10-1

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: N.A. - Durée h: N.A. - %: N.A. - Remarques: N.A.

Potentiel de bioaccumulation

N.A.

Mobilité dans le sol

N.A.

Autres effets nocifs

Aucun

---

## 13. Données sur l'élimination

Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées.

Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

## 14. Informations relatives au transport



Numéro ONU

Numéro TDG: UN1245

ADR-UN Number: 1245

DOT number: UN1245

IATA-UN Number: 1245

IMDG-UN Number: 1245

Désignation officielle de transport de l'ONU

TDG-Nom de transport: METHYL ISOBUTYL KETONE

ADR-Shipping Name: METHYL ISOBUTYL KETONE

DOT-Shipping Name: Methyl isobutyl ketone

ADR - Nom d'expédition : Methyl isobutyl Ketone

## Fiche signalétique

### LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

IATA-Shipping Name:	METHYL ISOBUTYL KETONE
IATA - Nom technique :	Methyl isobutyl Ketone
IMDG-Shipping Name:	METHYL ISOBUTYL KETONE
IMDG - Nom technique :	Methyl isobutyl Ketone
Classe de danger relative au transport	
TDG Classe:	3
ADR-Class:	3
DOT Hazard Class: 3	
ADR - Numéro d'identification du danger :	33
IATA-Class:	3
IATA-Label:	3
IMDG-Class:	3
Groupe d'emballage	
TDG Groupe d'emballage:	II
ADR-Packing Group:	II
DOT Packing group: II	
IATA-Packing group:	II
IMDG-Packing group:	II
Dangers environnementaux	
ADR - Polluant environnemental :	Non
IMDG-Marine pollutant:	no
Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)	
N.A.	
Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement	
Ferroviaire (RID) :	3
TDG Dispositions spéciales:	-
DOT Special provisions: IB2, T4, TP1	
ADR-Subsidiary risks:	-
ADR - S.P. :	-
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels):	2 (D/E)
IATA-Passenger Aircraft:	353
IATA-Subsidiary risks:	-
IATA-Cargo Aircraft:	364
IATA-S.P.:	-
IATA-ERG:	3L
IMDG-EmS:	F-E , S-D
IMDG-Subsidiary risks:	-
IMDG-Stowage and handling:	Category B
IMDG-Segregation:	-

## 15. Informations sur la réglementation

- Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question  
 Cette Fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement Hazardous Products Regulations (HPR) - WHMIS 2015.
- INRP - Inventaire National des Rejets de Polluants  
 Substances énumérées dans le NPRI:  
 Aucune.
- Inventaire DSL - Liste des Substances Domestiques  
 Cette substance est non énumérée dans l'inventaire DSL.
- Inventaire NDSL - Liste des Substances Non Domestiques  
 Cette substance est non énumérée dans l'inventaire NDSL.
- Inventaire TSCA  
 Cette substance est énumérée dans l'inventaire TSCA.
- Substances énumérées dans le TSCA:  
 4-methylpentan-2-one est énuméré dans le TSCA Section 8b, Section 8d HSDR.
- États-Unis - Réglementations fédérales
- SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act  
 Section 302 - Substances extrêmement dangereuses : Non.  
 Section 304 - Substances dangereuses : Oui.  
 Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques : Oui.
- CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act  
 Substances énumérées dans le CERCLA : 4-methylpentan-2-one - Quantité à déclarer : 5000 livres.
- CAA - Clean Air Act  
 Substances énumérées dans le CAA :  
 4-methylpentan-2-one est énuméré dans le CAA Section 111, Section 112(b) - HAP, Section 112(b) - HON.
- CWA - Clean Water Act  
 Substances énumérées dans le CWA :  
 4-methylpentan-2-one est énuméré dans le CWA Section 304.

## Fiche signalétique

### LZD442 DILUENTE Dilatante Medio - Wetting Thinner medium

États-Unis - Réglementations spécifiques des états :

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65 :

4-methylpentan-2-one - Classé cancérigène et toxique pour la reproduction.

Massachusetts Right to know

Substances énumérées dans Massachusetts Right to know :

Oui.

New Jersey Right to know

Substances énumérées dans New Jersey Right to know :

Oui.

Pennsylvania Right to know

Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know :

Oui.

Composés Organiques Volatils - COV = 100.00 %

Composés Organiques Volatils - COV = 801.00 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.72

---

## 16. Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

Fiche du 4/24/2018, révision 1

Avertissement légal:

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent un Cette fiche signalétique annule et remplace toute édition antérieure.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Étiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
HMIS:	Hazardous Materials Identification System
IARC:	International Agency for Research on Cancer
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
NFPA:	National Fire Protection Association
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP:	National Toxicology Program
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps